



Octobre 1984 – octobre 2024 : 40 ans de prison, ça suffit !

Le 7 octobre, Georges Abdallah doit être libéré !

7 octobre ! La nouvelle est officielle : le 7 octobre 2024, le tribunal d'application des peines tiendra audience à Lannemezan pour statuer sur la demande de libération conditionnelle expulsion déposée il y a plus d'un an par l'avocat de Georges Abdallah.

Octobre 1984 - octobre 2024 : cette audience décisive actera, à quelques jours près, les 40 années de détention en France de notre camarade.

Octobre 1984 - octobre 2024 : nous attendons de cette audience qu'elle débouche sur la décision de libérer Georges Abdallah, ce prisonnier d'exception, le plus ancien détenu politique en France et sans doute en Europe.

Octobre 1984 - octobre 2024 : 40 années de détention après une condamnation prononcée à la suite d'un inique montage politico-policier et un premier avocat trahissant son client en œuvrant pour les services secrets, 40 années de détention malgré la fin de sa peine de sûreté il y a 25 ans, 40 années de détention alors que par deux fois ses demandes de libération ont été acceptées en première instance... puis rejetées sur appel du parquet aux ordres du pouvoir !

Le 7 octobre, Georges Abdallah doit être libéré ! Lui qui a dû affronter depuis le début les mesures et lois d'exception aggravant les normes de l'"État de droit" (cour d'assises spéciale, rétention de sûreté...).

Le 7 octobre, Georges Abdallah doit être libéré ! Lui dont le maintien perpétuel en détention a été dénoncé par de nombreuses institutions et jusqu'à d'anciens hauts responsables du pays.

Le 7 octobre, Georges Abdallah doit être libéré ! Lui qui a déjà déposé neuf demandes de libération. La dernière, datant de 2012, ayant été acceptée... sous condition de la signature par le ministre de l'Intérieur d'un arrêté d'expulsion, ce que E. Valls (comme ses successeurs) a refusé de faire. Ce déni d'une décision de justice fut ainsi commenté en 2022 par la rapporteure publique du tribunal administratif :

« Une telle solution [le rejet de la requête déposée par l'avocat de Georges Abdallah] n'est guère satisfaisante, mais aucune autre ne nous paraît envisageable dans le cadre juridique. Il faut espérer que la situation de Georges Ibrahim Abdallah puisse évoluer par d'autres voies. » [...] « Il est bien évident que le maintien en détention de Georges Ibrahim Abdallah, depuis bientôt trente-huit ans, obéit à des considérations de nature extra-juridiques et qui vous échappe. »

Le 7 octobre, Georges Abdallah doit être libéré ! Lui qui a donc constamment été l'objet des pressions du pouvoir politique, comme lorsqu'un ministre de la justice, J.-J. Urvoas, se permettait d'annoncer que la "perpétuité réelle" s'applique à Georges Abdallah. Lui qui a aussi été l'objet à maintes reprises des pressions des plus hautes autorités des États-Unis, exigeant du gouvernement français qu'il trouve le moyen de garder Georges Abdallah en prison.

Le 7 octobre, Georges Abdallah doit être libéré ! Lui dont son pays, le Liban, réclame officiellement depuis longtemps son retour.

Le 7 octobre, Georges Abdallah doit être libéré ! Nous, signataires de ce texte, nous le clamons et l'exigeons et nous ne cesserons pas de le scander, de l'écrire, de l'afficher et de le manifester durant un nouveau et puissant mois de mobilisation, jusqu'à cette date du 7 octobre.

Ce rapport de force, enjeu décisif pour la libération de notre camarade, nous l'avons construit depuis de

longues années. Nous sommes aujourd'hui des milliers et des milliers, en France et de par le monde, à nous mobiliser, sous des formes variées et dans le respect de notre diversité, pour gagner notre unique objectif : libérer Georges Abdallah.

Comme le dit notre camarade : « *La victoire ou la victoire !* ». C'est pourquoi, nous ne lâcherons rien jusqu'à cette victoire, et cela en respectant intégralement l'identité politique de Georges Abdallah, un militant révolutionnaire libanais, communiste, combattant de la lutte de libération du peuple palestinien. Celui qui sera libéré est en effet un symbole de résistance à l'oppression, qui ne s'est jamais renié tout au long de ces 40 années derrière les murs. Mais c'est dans ce combat de toute une vie que nous reconnaissons aussi l'indispensable solidarité internationaliste avec les luttes des peuples pour leur libération et leur droit légitime à se libérer de l'exploitation et de la domination.

Dans la dernière ligne droite de cette nouvelle offensive juridique lancée par Georges Abdallah, nous tous, signataires de ce texte nous nous engageons à appuyer sa démarche en la faisant résonner partout où nous serons, jusqu'à la tenue de cette audience du 7 octobre - et s'il le faut même après, notamment le 26 octobre où se déroulera à Lannemezan une nouvelle manifestation nationale - pour accentuer toujours plus la pression sur l'État français et réussir enfin à le faire plier.

Ainsi, accentuons encore plus la pression pour arracher la victoire, ayant en tête ce que nous disait Georges Abdallah en 2022 : « *Les diverses initiatives solidaires que vous avez développées dans cette campagne internationale depuis un mois apportent un cinglant démenti à ceux et à celles qui misaient sur l'essoufflement de votre mobilisation.* »

Que mille initiatives fleurissent donc du 7 septembre au 7 octobre 2024 pour ce mois international d'actions coordonnées, partout en France, dans la rue et dans les quartiers, dans les facs et jusqu'à l'Assemblée, sur les murs et dans les médias, et à l'international devant les ambassades et consulats français.

Que mille initiatives fleurissent pour enfin obtenir la liberté de Georges Abdallah en faisant entendre notre clameur solidaire : « *Georges Abdallah, tes camarades sont là !* »

40 ans de prison, toute une vie de combat ! Liberté pour Georges Abdallah !

Le 7 octobre, Georges Abdallah devra être libéré ! Le 7 octobre, Georges Abdallah sera libre !

Paris, le 22 août 2024

Campagne unitaire pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah

Campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com

Facebook : pour la libération de Georges Abdallah

Instagram : cuplgia – Tweeter : CUpLGIA

Organisations - Premiers signataires :

Campagne Unitaire pour la libération de Georges Abdallah

Collectif pour la Libération de Georges Ibrahim Abdallah (CLGIA)

Campagne nationale pour la libération de Georges Abdallah (Liban)

Le CRI Rouge pour la défense des prisonniers révolutionnaires

Comité d'actions et de soutien aux luttes du peuple marocain

Secours Rouge arabe

Ligue de la Jeunesse Révolutionnaire (LJR)

La Cause du Peuple

Jeunes Révolutionnaires (JR)

Le Comité de défense populaire de Tunisie

Plateforme Charleroi-Palestine

Parti révolutionnaire Communistes
Pôle de renaissance communiste en France (PRCF)
Front Uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP)
Association Femmes Plurielles
Union Locale CGT d'Annecy& Environs
Association Nationale des Communistes (ANC France)
Urgence Palestine Marseille
Association France Palestine Solidarité 63 (AFPS 63)
Poitiers Palestine
Agir contre le colonialisme aujourd'hui
CAPJPO-EuroPalestine
Parti Communiste Arabe
NPA-l'Anticapitaliste-Ariège
Collectif 74 pour la Libération de Georges Abdallah (CLGA74)
Corsica Palestina
Parti Marxiste-Léniniste Italie (PMLI)
Confédération Nationale du Travail française (CNT-F)
OCML Voie Proletarienne
Collectif "Bassin minier" pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah (62)
Corriente del Pueblo Sol Rojo (México)
Association Couserans-Palestine
Parti Communiste Révolutionnaire de France (PCRF)
Collectif Palestine Vaincra
Comité Action Palestine
Collectif 65 pour la Libération de Georges Abdallah (CLGA65)
Comité solidarité Georges Abdallah Lille
Collectif de soutien à la résistance palestinienne (CSRP59)
Ka Ubuntu
Solidarité Indonésie
International Solidarity Movement (ISM-France)
Communist Party of Australia (Marxist-Leninist)
Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient (Luxembourg)
Nouvelle Epoque
Fédération Syndicale Etudiante (FSE national)
Anti-Imperialist Collective (Danemark)
Collectif ivryens pour la Palestine
Secours International
Secours rouge de Belgique
Association Per a Pace, Pour la Paix (Corse)
Urgence Palestine
Perspectives musulmanes
Comité Gaza United Saint-Etienne
Union 42 pour la Palestine
Union Française des Consommateurs Musulmans
Syndicat Etudiants Lycéens Apprentis 69 (SELA 69)
Comité pour la libération de Georges Abdallah 38
Comité Palestine Hérouville Caen
Action Antifasciste Vienne
Brigade Nice Garibaldi
Union Démocrate Musulmans de France
Union Communiste Libertaire
Thawra 13
Comité Palestine 31
Collectif 69 Palestine Villefranche
Cumitatu di Ricustruzione di u Partitu Cumunistu (Corse)
Alba Granada North Africa (Tunisie)
Mouvement des jeunes communistes du Rhône

Netzwerk Freiheit für alle Politische Gefangenen Hamburg (Allemagne) - Réseau « Liberté pour tous les prisonniers politiques » Hamburg (Allemagne)

Collectif 69 de soutien au Peuple Palestinien

Libérons Georges 33

Secours rouge Montréal (Canada)

Union juive française pour la paix (UJFP)

Syndicat national lycéen

Front populaire révolutionnaire antifasciste - Clermont-Ferrand

Argenteuil Solidarité Palestine

Syndicat Etudiants Lycéens Apprentis 38 (SELA 38)

Centro Brasileiro de Solidariedade aos Povos – CEBRASPO (Brésil)

Action Antifasciste Paris Banlieue

Front Anti-impérialiste

Front populaire (Turquie)

CGT Energie Paris

UL CGT Paris 18^e

Cercle Manouchian

Mar armado de masas

Samidoun Paris Banlieue

Parti des Travailleurs (Turquie)

Les Amis de la Palestine contre l'impérialisme et le sionisme (Turquie)

Soccorso Rosso Proletario (Italie)

Comité International de support à la guerre populaire en Inde (ICSPWI)

Proletari Comunisti (Italie)

Jeunesse Communiste 13

Comité Saint-Denis Palestine

CGT-Fédération Nationale des Industries Chimiques (CGT-FNIC)

Revue Teor ive Politika (Turquie)

La Fosse aux Lyons

Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA)

Comité révolutionnaire de Madrid (Espagne)

Comité révolutionnaire de Valence (Espagne)

Comité révolutionnaire d'Albacete (Espagne)

Collectif Vietnam-Dioxine

Collectif Secours Rouge Marseille

Regroupement Organisé des Communistes Marxistes Léninistes (ROCML)

Personnalités, individus - Premiers signataires :

Houria Bouteldja - Youssef Boussoumah - Gabriel Casadesùs du Gers - Said Bouamama - René Naba (journaliste écrivain) - Nicole Sainz (syndicaliste) - Dominique Bathion (syndicaliste) - Alima Boumediene Thiery (avocate - Parlementaire honoraire) - Martine Roussel - Raymond Blet (avocat honoraire) - Abderrahim AFARKI, retraité - Saliha Ibersiene - Chris Den Hond (vidéo journaliste) - Yasmine Kavass - K. Murali (Ajith) - Amparo IBANEZ - Georges Franco (artiste peintre) - Jean-Pierre Métail - Alain Gresh (journaliste) - Marcel Bosonnet (avocat Suisse) - Violette Daguerre (psychologue) - Annick COUPE (syndicaliste et altermondialiste) - Carole Radureau - Viviane Baudry - Daniel Kupferstein - Alain Guiraudie (cinéaste) - Sylvie Pepin Lehalleur (France Insoumise Paimpol) - Marc Forestier (militant associatif Paris 13) - Jean-Pierre Maillard (ancien président de l'association Partenia 2000) – Joan Raiola (Paris) - Jacques Pepin Lehalleur (Professeur à la retraite - Caen) - Pierre FLAMENT (pacifiste, membre du Mouvement de la Paix) - Christian Champiré (ex-maire PCF de Grenay, ville qui a fait de Georges un "citoyen d'honneur" en 2012) - Patrice Lardeux (militant CGT) – Timothée Esprit